**Titre de la pré-proposition**

Utilisez une mise en page permettant une **lecture confortable du document** (page A4, Calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages, pour les tableaux et figures minimum Calibri 9 ou équivalent).

**Le site de dépôt refuse le téléchargement d’un document de plus de 4 pages ou dans un format autre que pdf. Aucune annexe n’est acceptée.** Les CV du coordinateur ou de la coordinatrice et des responsables scientifiques des éventuels partenaires sont à compléter en ligne à partir du site de dépôt [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login) avant les date et heure de clôture. Dans le cadre d’un projet JCJC ou PRME, seul le CV du coordinateur ou de la coordinatrice est requis.

La rédaction de votre pré-proposition **doit permettre son évaluation selon les 2 critères d’évaluation définis dans le** [**texte de l’AAPG2025**](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2025/): « Qualité et ambition scientifique » et « Organisation et réalisation du projet ». **Il est nécessaire de se reporter au guide afin d’en connaitre les sous-critères, différenciés selon l’instrument de financement choisi**. Aucune autre information ne sera recherchée / demandée pour évaluer le projet sur ces critères et sous-critères.

**Aucune donnée financière n’est requise dans le corps de la pré-proposition**,aucun sous-critère d’évaluation n’étant lié au budget en étape 1.

L’enregistrement d’un projet PRCI **ne nécessite pas la rédaction d’une pré-proposition** auprès de l’ANR mais uniquement la complétion du formulaire et des CV sur le site [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login).

# Contexte, positionnement et objectif(s) de la pré-proposition

**Dans cette section, répondant au critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique », doivent être présentées les informations suivantes :**

* Description des objectifs et des hypothèses de recherche ;
* Positionnement du projet par rapport à l’état de l’art ;
* Présentation de la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs du projet, description précise de la ou les méthodes envisagées en incluant la couverture disciplinaire (mono-trans-inter-disciplinaire) ;
* Plus-value du projet en termes d’apport scientifique, que ce soit en termes d’objet, de problématique et d’approche méthodologique, et plus-value en termes de production de connaissances[[1]](#footnote-1) ;
* Positionnement du projet par rapport aux enjeux de recherche de l’axe scientifique choisi (cf. §F. Axes scientifiques relatifs à l’appel à projets générique 2025 dans le [texte de l’AAPG2025](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2025/)).

**Le critère « Qualité et ambition scientifique » est un critère discriminant**, i.e. seuls les projets ayant obtenu la note « A » sur ce critère de la part du comité d’évaluation scientifique peuvent être invités en étape 2.

# Partenariat (consortium ou équipe)

***Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Organisation et réalisation du projet ». Les informations suivantes doivent être détaillées ci-dessous:***

* **S’il s’agit d’un projet collaboratif (PRC, PRCE),**
	+ Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**.
	+ Présenter le consortium et sa complémentarité, l’implication de chaque partenaire dans l’atteinte des objectifs : Indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet objet de la pré-proposition, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, l’identification des établissements auxquels ils ou elles sont rattaché.e.s et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des partenaires et du caractère effectif de la collaboration.
* **S’il s’agit d’un projet « Projet mono-équipe » (PRME),**
	+ Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**.
	+ Présenter l’équipe et son expertise pour l’atteinte des objectifs, en précisant l’identité des scientifiques impliqués **et leur taux d’implication**, démontrer la pérennité de l’équipe pour la durée du projet.

Attention, **les données doivent correspondre à l’attestation** du directeur ou de la directrice de laboratoire déposée à date et heure de clôture sur le site de dépôt [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login).

* **S’il s’agit d’un projet « Jeune chercheur-Jeune chercheuse » (JCJC),**
	+ Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son positionnement au sein de son organisme ou laboratoire d’accueil, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**, préciser clairement la date de soutenance de thèse (ou équivalent) et la date de prise de fonction dans l’établissement / les dates de prise de fonctions dans les différents établissements (éventuelle période d’essai ou stagiaire comprise) ;
	+ Présenter l’équipe constituée autour du projet objet de la pré-proposition, sa qualité, sa complémentarité dans l’atteinte des objectifs précédemment établis ;
	+ Montrer en quoi le projet objet de la pré-proposition sera facteur de prise de responsabilité du coordinateur et du développement de son équipe autour de la thématique pour évaluation de l’adéquation du projet à l’instrument JCJC.

# Bibliographie

**Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique »**

Liste des références bibliographiques de la pré-proposition relative à l’état de l’art.

Veillez à renseigner des références « utilisables », i.e. incluant les premiers co-auteurs et co-autrices, le titre complet, le titre de la revue, l’année, etc. Vous pouvez compléter ces références par le lien « accès ouvert » (« open access ») des articles pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs et évaluatrices. Attention, ces liens ne se substituent pas à la description des attendus **dans le document scientifique**.

Les preprints sont acceptés, en particulier pour le référencement de données préliminaires.

Les facteurs d’impact ne doivent pas être mentionnés.

***La bibliographie doit être comptabilisée dans la limite des 4 pages de la pré-proposition.***

***Un dépôt réussi ne renvoie pas uniquement à la rédaction d’un document scientifique clair, mais aussi à une complétion anticipée et cohérente du site de dépôt «***[*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login)***». Merci de vérifier, entre autres, les points suivants :***

*□ L’instrument de financement indiqué en en-tête de mon document scientifique est-il conforme à celui sélectionné sur le site de dépôt ?*

*□ L’axe scientifique indiqué en en-tête de mon document scientifique est-il conforme à celui sélectionné sur le site de dépôt ?*

***Les informations saisies en ligne prévalent sur celles développées au sein du document scientifique si ces deux sources d’informations s’avéraient non-concordantes, y compris si mal renseignées ou manquantes.***

*□ Le titre en français/anglais de mon projet est-il bien indiqué dans le champ dédié ? Idem concernant le résumé en français/anglais de mon projet ?*

*□ Le titre ou le résumé de mon projet ne comprennent-ils aucune information qui pourrait entraver le dépôt ultérieur d’un brevet ?*

*□ Le partenariat développé dans le document scientifique est-il conforme au partenariat renseigné sur le site de dépôt* [*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login) *: identité du coordinateur ou coordinatrice, du ou de la responsable scientifique de chaque partenaire, des membres participants aux projets ?*

*□ Dans le cadre de l’instrument PRME, ai-je bien les 1.5 ETPR (Emploi Temps Plein Recherche) attendus ?*

*□ Ai-je bien signifié sur le site de dépôt mon intérêt pour un cofinancement, une labélisation par un ou des pôles de compétitivité, une OSI ou une IR\* ?*

*□ Le formulaire en ligne est-il bien complet à date et heure de clôture ?*

***□*** *Mon document scientifique respecte-t-il la limite des 4 pages autorisées ? Est-il bien au format pdf ? Répond-il aux attendus des critères d’évaluation applicables en étape 1 ? Ai-je bien téléversé la dernière version du document scientifique sur* [*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login) *?*

***Aucune modification en pourra être apportée au document scientifique tel que déposé à date et heure de clôture sur le site de dépôt*** [***IRIS***](https://iris.anr.fr/fr/login)

***□*** *Ai-je bien anticipé la rédaction de mon projet en me rapprochant du / de la FSD (Fonctionnaire Sécurité Défense) de mon établissement afin de vérifier l’éligibilité de mon projet au regard de la PPST (Protection du Potentiel Scientifique et Technique, cf. §D.6 du* [*texte de l’AAPG2025*](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2025/)*) appliquée par l’ANR ?*

*□ Les CV du coordinateur ou de la coordinatrice et du ou de la responsable scientifique de chaque partenaire, y compris étranger.e dans le cadre d’un enregistrement d’un projet PRCI, sont-ils bien complétés sur* [*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login) *à date et heure de clôture ?*

***Il est de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice de s’assurer de la bonne complétion des CV sur le site*** [***IRIS***](https://iris.anr.fr/fr/login) ***à date et heure de clôture. Attention : chaque CV doit être complété par chaque partenaire, en utilisant la même adresse courriel pour se connecter que celle utilisée pour renseigner la personne concernée dans le partenariat.***

*□ Dans le cadre d’un projet PRCI : mes partenaires étrangers ont-ils accompli les éventuelles démarches nécessaires auprès de l’agence de financement étrangère ? (cf. annexes dédiées aux collaborations bilatérales PRCI à venir sur la* [*page Web de l’AAPG2025*](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2025/)*).*

1. *Quel que soit le type de projet déposé : projet visant des objectifs ou concepts originaux, en rupture ou exploratoires ; projet visant la levée de verrous scientifiques bien identifiés dans la communauté ; projets exploitant les données générées par les infrastructures de recherche ; projets faisant suite à de précédents projets et permettant d’envisager de nouveaux objectifs*. *Préciser au besoin les résultats préliminaires obtenus.* [↑](#footnote-ref-1)